

RURALITE-ENVIRONNEMENT-DEVELOPPEMENT
RURALITY-ENVIRONMENT-DEVELOPMENT

association internationale – international association

Rue des Potiers, 304, B-6717 Attert
tél : +32/63230490 – fax : +32 63230499
red@ruraleurope.org - www.ruraleurope.org



Situation et défis du monde rural

Le patrimoine et le paysage au cœur des enjeux du développement territorial durable

Patrice COLLIGNON

**Président du Regroupement « Monde rural et environnement »
de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe**

Directeur de l'association internationale Ruralité-Environnement-Développement

Traiter de la situation et des défis du monde rural impliquerait à tout le moins une définition minimale des territoires ruraux. Alors que de nombreuses recherches ont déjà traité ce sujet, le temps imparti pour cet exposé ne permet d'aborder ce point que sommairement. Aussi je retiendrai la définition de l'OCDE qui considère trois types de zones :

- les zones à prédominance rurale où plus de 50% de la population réside dans des communes de moins de 50 habitants au km² ;
- des zones rurales intermédiaires où de 15 à 50 % des habitants vivent dans de telles communes ;
- des zones urbaines où moins de 15 % de la population vivent dans des communes de moins de 50 habitants au km².

Evoquer les défis auxquels font face les territoires ruraux implique que l'on se définisse des perspectives à long terme qui donnent la pleine mesure du challenge. Pour replacer les territoires ruraux dans leur véritable dimension d'acteurs européens et mondiaux, s'impose l'objectif de *développement territorial durable* du continent européen, pour reprendre une expression qui figure au cœur des Principes directeurs adoptés par la Conférence Européenne des Ministres en charge de l'Aménagement du Territoire en 2000. En voici la référence précise qui présente le développement territorial durable articulé autour de quatre volets :

« Il s'agit de mettre en cohérence les attentes économiques et sociales par rapport au territoire avec ses fonctions écologiques et culturelles, et ainsi à contribuer à un développement territorial à grande échelle, durable et équilibré. »

Pour sa part, l'Union européenne retient dans sa Stratégie de développement durable, adoptée par le Conseil européen en juin 2006, une expression similaire :

« .. améliorer la qualité de vie des générations présentes et futures, en créant des communautés durables, capables de gérer et d'utiliser les ressources de manière efficace et d'exploiter le potentiel d'innovation écologique et sociale de l'économie, en garantissant la prospérité, la protection de l'environnement et la cohésion sociale ».

C'est donc par rapport à cette approche multidisciplinaire du développement durable que seront présentés, d'une manière que les contraintes horaires obligent à rendre très schématique, les différents enjeux des espaces ruraux.

Les enjeux portés par les territoires ruraux

Les enjeux économiques portés par les territoires ruraux pourraient être synthétisés en trois termes : croissance équilibrée des territoires, cohésion sous-régionale et compétitivité, cette dernière notion n'étant pas à prendre comme un synonyme de concurrence mais bien comme la capacité à présenter des conditions de développement satisfaisantes par rapport aux caractéristiques régionales.

Pour ce qui est du volet environnemental, la diversité paysagère, la biodiversité et la qualité du cadre de vie constituent certainement les principaux enjeux animés par les territoires ruraux. Dans le domaine social ou culturel, le maintien des services et de standards équitables de qualité de vie constitue, avec la diversité des identités culturelles des territoires, les enjeux prioritaires pour en faire des espaces de vie et d'accueil.

Atouts et handicaps des territoires ruraux

Les atouts, handicaps et défis des territoires ruraux seront également abordés sous cette approche multidisciplinaire du développement durable.

Volet économique

Il convient d'abord de rappeler la part significative que jouent les territoires ruraux dans l'économie européenne. Ainsi, pour ce qui est des Etats membres de l'Union, les territoires ruraux ou intermédiaires produisent 45 % de la valeur ajoutée totale et hébergent 53 % de l'emploi, parmi lesquels 19 % émanent des secteurs agricoles et sylvicoles.

Atout important, atout identitaire, l'espace est un élément indissociable de la ruralité avec la couverture de 92 % du territoire européen : il s'agit là d'une carte stratégique extrêmement importante, sinon essentielle.

Parmi les atouts économiques, figurent également leur capacité de production alimentaire, de production d'une nourriture de qualité souvent marquée par les terroirs, leur contribution à la production d'une quantité croissante d'énergies renouvelables, par exemple dans le secteur des bioénergies. D'autre part, les territoires ruraux répondent également à une demande sociétale en hausse qui est celle de loisirs naturels et culturels : le tourisme en zones rurales est aujourd'hui une composante significative de ce secteur majeur de l'économie européenne. Le patrimoine rural constitue aussi un facteur d'attractivité dont témoignent les bilans touristiques. Enfin, la diversité paysagère de nos territoires ruraux constitue une caractéristique susceptible d'être valorisée au plan économique, notamment à travers les bénéfices d'image qui en résultent.

Mais les handicaps et les défis ne sont pas moins nombreux. Outre l'accessibilité physique qui est pour de nombreux territoires un handicap lourd, la fracture technologique constitue un handicap à combler en toute priorité au regard des enjeux économiques liés à l'usage des nouvelles technologies de l'information. On sait qu'en matière d'emploi, les territoires ruraux présentent un plus faible taux que les zones urbaines et que la création d'emplois y est également plus faible. L'éloignement des centres de décision et de recherche n'est pas non plus sans incidence sur la dynamique de développement de ces territoires : la tendance à la concentration que sous-tendent les choix prégnants de notre société et ses options économiques renforce ce handicap. Enfin, depuis quelques années, les changements climatiques constituent tangiblement, pour les territoires ruraux comme pour les zones urbaines, un véritable défi et il me paraît important de les citer dans cette approche économique, tant leur impact peut être lourd notamment en termes de dégâts ou de nécessité de prévention.

Volet environnemental

L'environnement est évidemment un domaine où les territoires ruraux présentent un maximum d'atouts. Leurs richesses en biodiversité, en ressources naturelles, la disponibilité d'espace et leur diversité paysagère en constituent des éléments majeurs : ils sont même les principaux éléments identitaires de leur reconnaissance par l'ensemble de la population.

En ce domaine, les menaces ne manquent point. Outre les changements climatiques qui vont peser sur la biodiversité, la croissance de la pollution, dont une partie seulement émane de l'agriculture, est un challenge que les territoires ruraux devront relever. Plaçons dans ces défis le virage récent vers une production fortement accentuée des bioénergies dont on n'a pas encore bien mesuré l'impact territorial. Enfin, le grignotage de l'espace rural, la consommation

de l'espace agricole par des extensions urbaines, industrielles ou d'infrastructures constituent un autre défi qu'il faudra en tout cas maîtriser, sinon juguler.

Volets social et culturel

Tout d'abord une réalité statistique : les ruraux sont au moins aussi nombreux que les urbains. Ainsi, par exemple, les chiffres donnés par la Commission européenne rapportent que 56 % de la population vivent dans les zones rurales ou rurales intermédiaires.

Les villages ont longtemps constitué des lieux d'expériences et d'innovation en matière de démocratie vécue. Il n'est pas étonnant à cet égard que les politiques de développement local soient nées en zones rurales avant d'essaimer en territoires urbains. Le succès de la démarche « Leader » constitue un autre exemple d'appropriation des démarches démocratiques locales par les territoires ruraux.

On a déjà souligné les richesses des territoires ruraux en matière de patrimoine bâti, de naturel et immatériel : la diversité des identités paysagères et territoriales constitue aussi à travers le prisme du social et du culturel des atouts importants pour les campagnes.

Le vieillissement de la population constitue, non seulement en termes économiques mais surtout en matière sociale, un véritable défi. Conjugué à la réduction des services offerts à la population, il va faire peser sur les territoires ruraux de graves menaces qui risquent d'altérer le dynamisme et la qualité de vie des collectivités rurales. L'affaiblissement de la solidarité locale peut également être considéré comme une menace latente, du fait notamment du changement de comportements sociétaux des populations qui y habitent. La désaffectation du patrimoine bâti, par manque d'opportunité de réaffectation, l'appauvrissement du capital culturel local sont également deux tendances contre lesquels il faudra lutter.

Au cœur des enjeux de développement durable

Alors oui, les territoires ruraux sont bien au cœur des grands enjeux européens de développement. Et tant le patrimoine que le paysage en constituent des éléments importants : des patrimoines ruraux à faire vivre et à construire au quotidien, une diversité paysagère qui est garante de l'identité des territoires et par là moteur de leur compétitivité et indispensable en ce sens à leur capacité d'initiative.

L'extrait suivant tiré de la proposition formulée par Ruralité-Environnement-Développement « Pour une politique européenne des territoires ruraux » en résume bien le propos :

« Les territoires ruraux sont les terrains où s'enracinent la diversité des cultures et une grande partie du patrimoine naturel architectural et historique qui font l'identité européenne. Espaces d'activités, de culture, de production de biens et de services, ils contribuent aussi au bien-être de l'ensemble de la société par les réponses qu'ils peuvent fournir face aux demandes sociétales en matière de nature, d'accueil, de diversité paysagère... »

Le défi politique des territoires ruraux

Mais le véritable défi auquel sont confrontés les territoires ruraux n'est-il pas d'abord d'ordre politique ? Leur reconnaissance politique comme acteurs du présent et du futur de l'Europe va en effet conditionner leur réalité sociale, économique et environnementale de demain. Comment traduire, comment faire valoir leurs rôles dans la construction européenne et dans la nécessaire cohésion territoriale ?

La réponse à ces questions passe par la reconnaissance des territoires ruraux comme pôles de développement.

Quelques mots sur cette notion de pôle rural de développement :

- *Le pôle rural de développement est un espace habité à dominante rurale, où les évolutions sociales, économiques et spatiales sont conduites dans le cadre d'un projet intégré et prospectif de développement. Le pôle rural n'est pas une agglomération mais un territoire rural dans son ensemble qui peut donc inclure une ou plusieurs petites villes.*

- *Le projet territorial de développement en détermine les objectifs de résultat à court, moyen et long termes. Il précise les orientations de développement, les moyens humains et matériels pour atteindre les objectifs de résultats fixés. La société civile, acteurs publics et privés, doit être le partenaire de son élaboration et de sa conduite.*

Cette notion développée au sein de l'association internationale Ruralité-Environnement-Développement (R.E.D.) a reçu un accueil favorable de la part de la Conférence Européenne des Ministres de l'Aménagement du Territoire. En effet, le glossaire adopté lors de la CEMAT de Lisbonne de 2006 reprend textuellement cette définition, et la Déclaration finale y fait référence. Elle a également été validée par le Regroupement « Monde rural et environnement » de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe et par le Mouvement européen de la Ruralité, plate-forme d'ONG internationales que R.E.D. préside auprès de l'Union européenne.

Patrimoine, paysage et projet territorial

Cette approche en pôles de développement place les territoires ruraux dans une perspective dynamique d'acteurs de la construction de l'Europe. Elle va permettre un échange plus équilibré entre les pôles urbains et les pôles ruraux par une reconnaissance mutuelle des enjeux et des questions portés par chacun de ces territoires. Par exemple, l'affirmation d'un territoire rural structuré en pôle apporte des réponses nouvelles à la question de l'extension continue des centres urbains.

Le projet stratégique intégré, qui est le complément opérationnel du pôle de développement, donnera une dimension supplémentaire au paysage et au patrimoine. Cette approche territoriale va en effet apporter une plus-value à l'ensemble des questions d'aménagement du territoire et d'actions patrimoniales en facilitant leur insertion dans les objectifs à long terme du territoire.

Ce projet, validé par la population, construit avec elle et adopté par les collectivités et leurs représentants, donne un sens partagé aux actions de développement menées sur les territoires. C'est dans une démarche ainsi portée par une stratégie de développement à long terme, adossée à un programme opérationnel et soumise à une évaluation continue, que nos paysages et notre patrimoine s'inscrivent le plus utilement au croisement des multiples enjeux partagés par les citoyens.

Au-delà des différents atouts des territoires ruraux et de leurs défis, c'est bien cette reconnaissance politique qu'il faut d'abord promouvoir. L'approche territoriale de développement durable donne alors leurs meilleures chances au paysage et au patrimoine de trouver leur pleine intégration dans les préoccupations et les attentes de la population.

Patrice COLLIGNON, Ruralité-Environnement-Développement, rue des Potiers, 304, B-6717 ATTERT
tél : (32) 63.230490 / fax : (32) 63.230499 / Email : red@ruraleurope.org / www.ruraleurope.org

